Collectif des spectateurs du Domaine d'O Montpellier, le 10 novembre 2016

spectateursdomaine0@gmail.com

 À Monsieur Philippe Saurel

 Président de Montpellier-Métropole Méditéranée 50, place Zeus – 34000 Montpellier

Objet : Nouvelle demande de rencontre à propos de la gestion culturelle du domaine d’O, dans le cadre de l'application de la loi NOTRe.

Monsieur le Président,

Le Collectif des spectateurs du domaine d'O a exprimé le souhait de vous rencontrer à propos de la gestion culturelle du Domaine, sous la forme d'une lettre ouverte datée du 9 septembre~~.~~

 A ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse de la part de la Métropole.

Nous nous permettons aujourd'hui, de réitérer notre demande par ce courrier personnalisé, dont une copie est adressée simultanément aux directeurs des services compétents, ainsi qu'au Président délégué de la Commission Culture.

Dans la lettre ouverte nous exprimions notre inquiétude pour la saison 2016/2017 et pour les suivantes et une inquiétude plus grande encore concernant la pérennité de l’identité artistique du Domaine d'O et de son intégrité physique et spatiale.

Si notre inquiétude est en partie levée pour le printemps et l'été 2017, elle reste entière pour l'automne et l'hiver et aussi pour l’avenir à long terme.

Concernant la pérennité de l'identité artistique et de l'intégrité physique du domaine, sachez qu'il ne s'agit pas d'un réflexe conservateur. Elles sont à nos yeux, indispensables pour assurer le maintien du rayonnement culturel de Montpellier et du Languedoc Roussillon, au sein de la région Occitanie.

Elles nous semblent indispensables pour assurer le maintien de la diversité de l'offre culturelle, qui va du théâtre de répertoire, au théâtre contemporain, du cirque, aux spectacles musicaux (musique symphonique, opérette, jazz, comédie musicale), en passant par les spectacles pour enfants.

Indispensables aussi pour assurer le maintien des manifestations qui font le succès du Domaine depuis des années et auxquelles nous sommes particulièrement attachés : Saison d’Hiver, Festival jeune public Saperlipopette, Les Nuits d’O, Arabesques, Folies d’O, Festival de Radio France et bien entendu le Printemps des Comédiens, festival emblématique qui confère à Montpellier la seconde place derrière Avignon en terme de participation.

Indispensables encore pour assurer l'accès à tous les publics, qui, toutes manifestations confondues rassemblent près de 130 000 spectateurs, lesquels ne se limitent pas, vous le savez, aux classes aisées et aux professions intellectuelles ; publics abondés tout au long de l'année par de nombreux partenaires sociétaux et institutionnels.

Enfin, il se trouve que ce lieu magnifique à forte valeur patrimoniale est le principal lieu culturel situé au Nord-ouest de la ville (les autres, Corum, Grammont, Aréna, sont tous au Sud-est). De plus le Domaine d’O est situé au cœur d’un ensemble de quartiers populaires et jeunes (la Paillade, Malbosc, Saint Priest, Euromédecine etc…)

Le Collectif a réuni à deux reprises plus d’une centaine de personnes. La presse et les médias ont fait écho à ces réunions. Nous entendons peser de tout notre poids, en collaboration avec tous ceux qui, individuellement ou collectivement, partagent les mêmes objectifs, pour les faire aboutir.

Nous souhaitons ardemment vous rencontrer très prochainement, vous-même et/ou vos collaborateurs chargés de la politique culturelle de la Métropole, pour confirmer que nous partageons les mêmes objectifs et pour nous assurer que leur mise en œuvre sera effective dès l'automne 2017, afin que la Métropole et le Languedoc Roussillon restent, au sein de l'Occitanie, un pôle culturel renommé et envié.

En l'attente de votre réponse qui, nous n'en doutons pas, sera positive, nous vous prions de croire Monsieur le Président, en l’expression de nos sentiments respectueux.

 Pour le Collectif des spectateurs du Domaine d'O

 Pierre Andrieux

Copie à :

Monsieur Christian Fina, Directeur général des Services

Monsieur Jean-Louis Sautreau, Directeur de la Culture

Monsieur Bernard Travier, Président de la Commission Culture